



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 10 mars 2022

**MAIRIE DE MONT**  
ARANCE-GOUZE-  
LENDRESSE  
(Communes fusionnées)

**10-03-2022-07**

Date de convocation le 02/03/2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Procuration : 0

Votants : 14

Le dix mars deux mille vingt-deux à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

**Etaient présents:** Mmes BAZIARD, DAUBAS, CAZENAVE, ETCHART, GRAUX, LOQUET ainsi que MM. CLAVÉ, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA, HILLOOU, LAMASOU, LAPÊTRE, SALEFRANQUE et CAMGRAND.

**Etait absente excusée :** Mme GUITTONNEAU

**Secrétaire de séance élue :** Mme GRAUX

### **OBJET : DEMANDES DE MISE A DISPOSITION DE SALLES DES FETES**

Madame CABEZAS Marlène demeurant à Orthez demande la mise à disposition de la salle des fêtes de Mont le samedi 25 au 26 juin 2022 ou le dimanche 03 juillet 2022 afin d'y organiser un spectacle de danse. Cette demande de mise à disposition d'une salle des Fêtes n'entrant pas dans le cadre défini par le Conseil Municipal lors de l'établissement du règlement intérieur par délibération du 13 avril 2010, Monsieur le Maire soumet la présente demande à l'avis de l'assemblée.

Madame DUPLESSIS Christelle demeurant à Lagor demande la mise à disposition d'une salle des fêtes le samedi 02 juillet 2022 afin d'y organiser un anniversaire. Cette demande de mise à disposition d'une salle des Fêtes n'entrant pas dans le cadre défini par le Conseil Municipal lors de l'établissement du règlement intérieur par délibération du 13 avril 2010, Monsieur le Maire soumet la présente demande à l'avis de l'assemblée.

Madame MORILLE Mélissa demeurant à Arthez de Béarn demande la mise à disposition de la salle des fêtes de Arance le 26 Mars 2022 afin d'y organiser un anniversaire. Cette demande de mise à disposition d'une salle des Fêtes n'entrant pas dans le cadre défini par le Conseil Municipal lors de l'établissement du règlement intérieur par délibération du 13 avril 2010, Monsieur le Maire soumet la présente demande à l'avis de l'assemblée.

Madame MONFORT LUCBERT Monique demeurant à Mourenx demande la mise à disposition de la salle des fêtes de Gouze le samedi 23 avril 2022 afin d'y organiser un anniversaire. Cette demande de mise à disposition d'une salle des Fêtes n'entrant pas dans le cadre défini par le Conseil Municipal lors de l'établissement du règlement intérieur par délibération du 13 avril 2010, Monsieur le Maire soumet la présente demande à l'avis de l'assemblée.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

**DÉCIDE** de ne pas prêter les salles

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ

Envoyé en préfecture le 15/03/2022

Reçu en préfecture le 15/03/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 064-216403964-20220315-10\_03\_2022\_07-DE

